

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N° 03/AMI-DPM-DGTACP/2021**

Le présent AMI « nouveau projet de valorisation des petits pélagiques à Dakhla » est destiné à sélectionner un projet d'exploitation à partir du port de Dakhla et leur valorisation dans une conserverie sise dans la zone industrielle du port de Dakhla.

L'exploitation de la pêche des petits pélagiques s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement des petits pélagiques qui est motivé par l'importance du stock marocain de petits pélagiques, visant à:

- Exploiter durablement la ressource en définissant un taux admissible des captures « TAC » ;
- Valoriser les captures réalisées par la flotte nationale ;
- Dynamiser l'industrie à terre spécialisée dans les petits pélagiques en développant des nouveaux produits à travers des projets de valorisation à terre ;
- Créer des emplois stables et durables ;
- Contribuer à l'augmentation de la consommation nationale des produits de la mer.

**REMISE DU DOSSIER DE SELECTION**

Le dossier devra être déposé au Secrétariat Général du Département de la Pêche Maritime contre accusé de réception, en cinq (5) exemplaires dont un (1) original au plus tard le 30 juillet 2021 à midi (12H00), sous la mention « AMI nouveau projet de valorisation des petits pélagiques à Dakhla » :

A l'attention de :

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement rural et des Eaux et  
Forêts  
Département de la Pêche Maritime  
BP.476, Agdal - Rabat, Maroc

**NB : Aucun Dossier de Sélection ne sera accepté après les Date et Heure Limites.**

LE DOSSIER D'AMI PEUT ETRE TELECHARGE A PARTIR DU SITE DU DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME A L'ADRESSE  
ELECTRONIQUE SUIVANTE : [www.mpm.gov.ma](http://www.mpm.gov.ma)